



Déclaration de la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme (CBDDH) à la veille des élections législatives et collinaires de 2025

La Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme (CBDDH) exprime sa profonde inquiétude face au climat politique tendu et aux conditions sécuritaires précaires à la veille des élections législatives et collinaires prévues le 5 juin 2025. Malgré les promesses faites lors de l'investiture du président Evariste Ndayishimiye en 2020, l'exclusion, les atteintes aux droits humains persistent et s'intensifient. Des défenseurs des droits humains, des journalistes et des membres de l'opposition continuent d'être victimes d'intimidations, de disparitions forcées, d'assassinats, d'arrestations arbitraires et de procès inéquitables. La liberté d'expression est gravement menacée. La nouvelle loi sur la presse, promulguée en juillet 2024, bien qu'ayant partiellement dépenalisé les délits de presse, demeure insuffisante pour garantir une véritable liberté médiatique. Par ailleurs, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a gravement compromis la transparence du processus électoral en empêchant les journalistes de couvrir la proclamation provisoire des résultats. Des opposants politiques ont dénoncé des intimidations, des violations de leurs droits électoraux et la divulgation illégale des listes de candidats sans effet. Dans un climat d'impunité, la milice Imbonerakure, affiliée au parti au pouvoir, poursuit ses actes d'intimidation et de harcèlement contre les opposants politiques. Leur militarisation croissante et leur substitution progressive aux forces de sécurité dans certaines régions exacerbent les tensions et mettent en péril la sécurité des citoyens surtout en cette période électorale. De plus, les restrictions imposées aux citoyens et aux organisations de la société civile pour limiter leur participation à l'observation des élections par des observateurs électoraux indépendants, privent le scrutin de transparence et entament sa crédibilité.

Face à cette situation alarmante, la CBDDH :

Appelle le gouvernement burundais à :

- Mettre immédiatement fin au rétrécissement de l'espace civique et garantir la liberté d'expression et de la presse en cette période électorale.

- Assurer une protection effective des défenseurs des droits humains et des observateurs indépendants, et tenir responsables les auteurs de violations des droits humains durant cette période électorale.
- Démilitariser les milices Imbonerakure et assurer la sécurité des citoyens par les forces de l'ordre régulières et professionnelles.

Appelle la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à :

- Garantir la transparence et l'intégrité du processus électoral en permettant une couverture médiatique complète et en autorisant l'observation indépendante des élections.
- Garantir qu'aucun citoyen ne puisse voter pour une autre personne sans procuration dûment signée.

Appelle la communauté internationale à :

- Surveiller de près le processus électoral au Burundi et prendre des mesures appropriées en cas de violations des droits humains.
- Soutenir les initiatives visant à renforcer la démocratie, l'État de droit et la protection des droits humains au Burundi.
- Suivre avec attention la montée de la haine ethnique au Burundi, particulièrement en cette période électorale.

Signée le 30 mai 2025

Pour la CBDDH

Eulalie Nibizi
Directrice exécutive